Messe du 16ème dimanche après la Pentecôte
Dimanche 9 septembre 2018
Basilique Notre-Dame (Fribourg)

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
Mes bien chers frères,

Hier s'est ouvert la « Semaine pour la Vie » : à l'initiative du comité d'organisation de la « Marche pour la Vie », qui se tiendra dans une semaine à Berne, nous sommes invités cette semaine à nous engager pour la défense de la vie. Pour nous, à la Basilique, ce sera l'occasion, au cours des prochains jours, de prier tout spécialement devant l'image de Notre-Dame de Guadalupe pour la défense de la vie.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire hier matin, lors de la messe de la Nativité de la Sainte-Vierge, l'Église a toujours reconnu la valeur de toute vie humaine, depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle.
C'est en s'appuyant sur la Sainte Écriture que l'Église confirme cette vérité du droit naturel. Relisons l'antienne de communion de la messe de ce jour, tirée du psaume 70, et que nous chanterons tout à l'heure : « Ô Dieu, vous m'avez instruit dès ma jeunesse ; jusque dans ma vieillesse et jusqu'au déclin de mes forces, mon Dieu, ne m'abandonnez pas. »
Oui, Dieu veille sur moi, il m'aime et me connait dès ma jeunesse, dès le sein maternel, comme Dieu l'a révélé au prophète Jérémie : « Avant d'être façonné dans le ventre maternel, je te connaissais. Avant ta sortie du sein de ta mère, je t'ai consacré ».
Ainsi, dès le premier moment de son existence, dès le sein maternel, l'être humain doit se voir reconnaître les droits de la personne, parmi lesquels le droit inviolable de tout être innocent à la vie.
Et ce droit à la vie s'étend aussi à l'autre extrémité de son pèlerinage terrestre. Ainsi ceux dont la vie est diminuée ou affaiblie réclament un amour et un respect spécial. Loin de toute fausse compassion qui voudrait nous faire croire que la dignité de l'homme repose sur sa capacité à choisir l'heure de son départ en se donnant la mort, les personnes malades ou handicapées doivent

être soutenues pour mener une vie digne jusqu'au terme que Dieu dans sa sagesse a fixé pour chacun.
Le chrétien doit se souvenir qu'une personne dépendante (malade ou handicapée) ne perd pas sa dignité parce qu'elle a besoin des autres, au contraire, mais qu'elle la perd - cette dignité - quand les autres ne la regardent plus avec amour et compassion, comme une personne, mais comme une charge inutile et coûteuse pour la société.

Oui, mes frères, la vie est sacrée, dès le sein maternel et jusque dans la vieillesse.
Le Catéchisme de l'Église Catholique nous le rappelle en des termes très clairs : « Depuis le premier siècle, l'Église a affirmé la malice morale de tout avortement provoqué. Cet enseignement n'a pas changé. Il demeure invariable. La vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception. »
Et de même pour la fin de notre vie corporelle : « Quels qu'en soient les motifs et les moyens, l'euthanasie directe qui consiste à mettre fin à la vie de personnes handicapées, malades ou mourantes, est moralement irrecevable. Toute action ou omission qui, de soi ou dans l'intention, donne la mort afin de supprimer la douleur, constitue ainsi un meurtre gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son Créateur. »

Alors que la plupart des pays occidentaux ont dépénalisé et encouragent même l'avortement, et s'apprêtent à légaliser l'euthanasie, l'Église reste donc en pratique la seule institution à rappeler inlassablement aux consciences anesthésiées de notre époque la gravité du crime commis, le dommage irréparable causé à l'innocent mis à mort, mais en même temps le dommage causé à toute la société.
Toute la société vacille quand les plus faibles ne sont pas défendus.
Comme le rappelait l'année dernière notre évêque, Mgr Morerod, en citant le Préambule de la Constitution Fédérale : « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres… et les enfants pas encore nés – ce que nous avons tous été – font bien partie des plus faibles ».
Et l'Église peut affirmer cela car, en même temps qu'elle condamne le crime, elle donne le pardon de Dieu à ceux qui l'ont commis, elle prend soin à travers

le monde entier de ces femmes abandonnées, de ces jeunes filles que l'on presse d'avorter, de ces enfants abandonnés, de ces vieillards dont plus personne ne veut, de ces handicapés que la science tente d'exterminer par une sélection eugénique. Loin de rester dans le domaine de la théorie, l'Église est depuis 2000 ans « experte en humanité » !

Alors dans ce combat pour la vie, qui ressemble à celui de David contre Goliath, notre première arme sera la prière. Tournons-nous vers Dieu avec confiance : Ô Dieu, vous qui gardez, protégez et instruisez chaque homme, votre créature, dès le sein maternel ; jusque dans la vieillesse et jusqu'au déclin de ses forces, ô Dieu, ne l'abandonnez pas.
Que Notre-Dame tourne également vers nous son regard maternel.
Sur son image miraculeuse telle qu'elle l'a révélée à Juan Diego, Marie y est représentée enceinte, attendant le Messie. Demandons-lui de veiller sur toutes les mamans, surtout sur celles qui sont dans la détresse, de veiller sur tous les enfants. Demandons-lui de veiller sur tous les hommes « à l'heure de leur mort » pour que nul ne se sente abandonné dans sa souffrance physique ou morale lorsque sa vie s'achève. Enfin demandons-lui de changer le cœur des hommes politiques, des médecins et de tous les ennemis de la vie.
Pour que tous puissent dire à Dieu ces paroles du Psaume 22 :

« Oui, c'est toi qui m'as tiré du sein maternel,
qui m'as donné confiance sur les mamelles de ma mère.
Dès ma naissance, je t'ai été donné ;
depuis le sein de ma mère, c'est toi qui es mon Dieu ».

Ainsi soit-il.